



Digne-les-Bains, le 24 septembre 2019

Présentation du rapport d'inspection relatif à la sécurisation du barrage de la Laye et à la gestion du bassin du Largue

Le barrage de la Laye a été construit en 1962 afin d'améliorer la gestion de l'eau en période estivale dans le bassin du Largue, de permettre une production agricole à plus forte valeur ajoutée, et d'alimenter en eau potable les communes de Mane et de Forcalquier.

À la suite d'une modification de la réglementation, sa capacité de stockage a été réduite d'un million de m³ en 2000, du fait d'un évacuateur de crues diagnostiqué comme insuffisant au regard des normes en vigueur.

Le préfet des Alpes-de-Haute-Provence a sollicité en mai 2018 une inspection conjointe auprès des services du ministère de l'écologie et de l'agriculture, dans le but de valoriser cet aménagement en apportant un éclairage sur la sécurité des infrastructures en situation de crue et la gestion de la ressource en eau, pour les usages domestiques et agricoles.

Contact presse : 04 92 36 72 10

Courriel : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr



@Prefet04



facebook.com/Préfet-des-Alpes-de-Haute-Provence

Lundi 23 septembre 2019, dans le cadre d'une réunion de restitution tenue à Forcalquier, le rapport d'inspection a été présenté aux élus, notamment les parlementaires, les représentants du Conseil régional et du Conseil départemental, et les maires des communes ayant contribué aux travaux de la mission d'inspection.

Dans ce rapport, les inspecteurs du ministère de l'Écologie et de l'agriculture font plusieurs recommandations, qui visent à :

- organiser un exercice d'évacuation ;
- informer la population sur les risques potentiels ;
- systématiser les retours d'expérience sur les événements significatifs ;
- améliorer la connaissance de l'hydrologie du bassin ;
- définir un projet technique et financier pour la mise aux normes de l'évacuateur ;
- adapter le mode de gestion de crue.

À partir de ces recommandations, le syndicat intercommunal d'irrigation de la région de Forcalquier (SIIRF), maître d'œuvre de l'ouvrage, va désormais pouvoir élaborer un nouveau projet de renforcement de la sécurisation du barrage de la Laye et à de gestion du bassin du Lague, en lien avec les services de l'État (DDT et DRÉAL).